



## CNESER du 12 septembre 2023

### Déclaration FO en présence de la ministre

*La ministre était présente lors de cette première séance plénière du nouveau CNESER. Les représentants FO ont fait la déclaration qui suit.*

Madame la Ministre,

Chaque nouvelle rentrée est malheureusement l'occasion de constater de nouvelles dégradations du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette année encore, on ne peut que constater que le démantèlement de celui-ci se poursuit. Le bilan de Parcoursup et de Mon Master, c'est d'abord le constat d'une dénegation massive du droit à poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur public. Parcoursup, ce sont presque 90 000 étudiants qui chaque année se voient refuser de poursuivre dans la filière de leur choix. Mon Master, au moment de la clôture de la plateforme en juillet, c'étaient environ 25000 étudiants sur 170 000 étudiants, soit 15 %, qui n'avaient reçu aucune proposition. On attend le bilan définitif de la plateforme. Même si les nombres de non propositions seront certainement moindres, la non satisfaction des demandes n'en restera pas moins beaucoup trop forte.

Cette exclusion massive d'étudiants a pour pendant la privatisation de l'enseignement supérieur. L'enseignement supérieur privé est en effet « *en plein boom* » et s'avère être l'« *eldorado des fonds d'investissements* ». Ce n'est pas nous qui le disons, c'est *Le Figaro* du 10 juillet ! Un quart des étudiants sont happés par le privé. Le gouvernement actuel, comme le précédent, a joué un rôle très actif dans la promotion de la part du privé dans l'enseignement supérieur, en particulier en accordant des reconnaissances diverses, que ce soit par le biais du RNCP ou à travers les diverses « reconnaissances » accordées à des diplômes ou à des établissements. En particulier, il n'a été tenu aucun compte des avis émis par le CNESER à propos de ces diplômes ou établissements, avis souvent très majoritairement négatifs. La qualité de ces formations est souvent très douteuse, comme l'ont relevé nombre d'articles de journaux et comme la médiatrice de l'Éducation nationale elle-même a été obligée de le constater, ne trouvant d'ailleurs rien d'autre à proposer aux étudiants-clients, souvent floués, que de porter plainte dans le cadre de litiges à la consommation.

C'est pourquoi Force Ouvrière revendique l'abandon de toutes les mesures qui favorisent le développement de l'enseignement supérieur privé ou qui mettent en difficulté les établissements publics, donc l'abandon de Parcoursup comme de Mon Master, et le retour au service public d'enseignement supérieur et de recherche avec des enseignements intégralement dotés par l'État et dispensés dans des établissements publics.

On en est loin, surtout lorsque l'on prend en compte les annonces du président de la République et de vous-même à propos de l'évaluation des licences, en particulier en matière de taux d'insertion professionnelle. De telles procédures ne peuvent en effet qu'aboutir à supprimer de nombreuses formations et de nombreux diplômes, jugés trop peu rentables dans le cadre d'une politique de marchandisation de l'enseignement supérieur et de la recherche et de soumission de l'enseignement comme de la recherche aux exigences des employeurs privés.

FO revendique le rétablissement d'un service public d'enseignement supérieur et de recherche suffisamment doté pour accomplir toutes ses missions, avec un enseignement universaliste et

désintéressé, avec une recherche indépendante, ce qui implique d'avoir le nombre de personnels nécessaire sous statut de fonctionnaire, avec des ouvertures de postes aux concours et dans un premier temps la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent. Contractuels dont une partie travaille, dans de nombreuses universités, en début d'année, sans salaire et même parfois sans contrat, ce qui visiblement ne pose problème qu'aux organisations syndicales.

Le bilan budgétaire n'est pas meilleur. Dans les universités comme au CNRS et dans les autres EPST, les mesurette relatives au pouvoir d'achat devront de surcroît, pour nombre d'entre elles, être financées par ponction dans les fonds de roulement. Ceci ne pourra manquer d'impacter le fonctionnement des universités et donc les conditions de travail des personnels, déjà fortement dégradées. C'est inacceptable !

En parallèle, l'inflation assomme les agents publics. Les rémunérations baissent et elles sont de plus en plus individualisées, sans aucune justification objective, comme c'est le cas aussi bien pour le RIFSEEP que pour le RIPEC. Certaines catégories, comme les PRAG-PRCE, sont injustement dévalorisées. Madame la Ministre, il faut entendre les revendications des PRAG-PRCE, elles sont très claires : il faut *a minima* affecter comme valeur cible à leur prime statutaire de base 6400 euros en 2027, comme pour les enseignants-chercheurs, et élargir réellement les possibilités de promotion à la hors-classe comme à la classe exceptionnelle. Les PRAG-PRCE se sont mobilisés en nombre depuis la rentrée, et massivement hier, un peu partout en France, sur la base d'un appel du Collectif 384. Notre syndicat de l'enseignement supérieur et de la recherche, FO ESR, a en outre déposé un préavis de grève circonstancié pour soutenir leur mobilisation. En particulier, des départements d'IUT voire des IUT entiers sont à l'arrêt. Rétablir le service public, c'est leur donner satisfaction !

Leur mobilisation rejoint les préoccupations de tous les salariés concernant leur pouvoir d'achat.

Plutôt que des mesures parcelaires et marginales d'attribution de point d'indice ou de primes diverses qui ne rentrent pas en compte dans le calcul de la retraite, FO demande, dans la fonction publique, 10 % d'augmentation du point d'indice pour tous tout de suite et l'ouverture de négociations pour le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat depuis 2000, laquelle se monte aujourd'hui à 27,5 % !

En outre, la spoliation de deux années de salaire continué ou différé nourrit également toujours la colère des salariés, dans l'enseignement supérieur et la recherche comme ailleurs. FO ne peut donc que rappeler la revendication toujours intacte d'abrogation de la réforme des retraites.